L'Abeille de la Nouvelle-Orléans,

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 12 JANVIER.

SPECTACLES BALS, &c

THEATRE DE L'OPERA.

A. J. DEFOSSEZ..........DIRECTEUR

Trente-neuvième soirée d'abonnement.

Matinée, Samedi, 13 jan. 1883,

Les Mousquetaires au Couvent

Opéra-comique en 3 actes; musique de Varney.

Mmes Alice Reine, Bélia, Shelia, MM. Tony-Reine, Paget, Kastner.

Quarantième soirée d'abonnement.

SAMEDI, 13 JANVIER 1883.

LUCIE DE LAMMERMOOR,

Grand opéra en 4 actes....Musique de Donizetti

Tournié, Delfis, Paget, Kreitz, Caldréy. Mme Ranc-Imana.

DIMANCHE SOIR, 14 janvier 1883.

Grande représentation extraordinaire au bénéfice de

L'UNION FRANÇAISE.

GALATHEE,

Opéra en 2 actes..........Musique de Massé

Mmes Bernardi et Hasselmans.

Intermède Musical.

Grand duo Reine de Chypre, Tournié et Delrée.
Grand duo Fille du Régiment,
Fouquet et Jourdan.

LE JOUR ET LA NUIT,

Opéra-comique en 3 actes....Musique de Lecocq

Mmes Alice Reine, Bernardi, Bélia, Shelia, MM. Tony Reine, Kastner, Berton.

Le bureau de location est ouvert de 10 A. M., à 4 P. M., tous les jours, au magasin de musique de Ph. Werlein, 135 rue du Canal.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 p. m. La représentation commence à 7 1/2 p. m.

10 janv—

Grand Concert en Matinée,

AVEC LE CONCOURS DE LA

Troupe d'Opéra,

—OFFERT PAR—

M. et Mme A. J. Défossez,

Afin d'aider le Très Révérend Archevêque N. J. Perché à faire les réparations nécessaires à l'Eglise Ste-Marie, à l'Archevêché et à l'Asile des Orphelins de Ste-Marie du Troisième District.

Ce Concert, dont le programme sera publié ultérieurement, aura lieu au Grunewald Hall, le DIMANCHE, 28 janvier, à 1 heure P. M.

Prix du billet, 50 cents.

Pour toute place réservée un supplément de 25 cents.

Les billets sont en vente au magasin de M. Grunewald, rue du Canal. 9jan—

GRAND BAL PARE

DONNÉ PAR LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A la Salle des Odd Fellows,

LE SAMEDI, 27 JANVIER 1883.

Prix du Billet, 2 Dollars.

Pour les invitations de dames, s'adresser à un des membres de la Direction qui se réunit à l'Asile tous les Jeudis, à 6 heures P. M.

Par ordre du Président,

ANT. CARRIÈRE,

L. Simon, Secrétaire. 7jan—jusq 27

New-Orleans Canal and Banking Company. — Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1883.—A une réunion du Bureau de Direction tenue ce jour, M. EDOUARD TOBY a été nommé caissier, et M. J. B. MONTREUIL, assistant-caissier.

J. C. MORRIS, Président.

11janv—3t

Avis spécial.—Bureau de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet. Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1882.—L'élection annuelle de neuf Directeurs pour l'année à venir, aura lieu au bureau de cette compagnie, coin Villeré et Toulouse, LUNDI 1er janvier 1883, de onze heures du matin à deux de l'après-midi.

H. HUARD, Secrétaire.

28déc—4,9,14

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, Nlle-Orléans 30 décembre 1882.—Avis est ici donné, conformément aux dispositions de l'acte 78 de la session de l'Assemblée générale de 1882, qu'un assessement de cent cinquante piastres est, ce jour, imposé par le Président et les Directeurs sur chacune des actions du capital de cette compagnie, y compris l'assessement de quarante dollars par action, imposé le 13 juillet 1880. Ces Messieurs s'annoncent en mesure d'acquitter la dette des actionnaires, dès que ledit assessement de cent cinquante piastres sur chaque action sera payé, quatre-vingt onze piastres et soixante-dix-huit sous et demi par action pourront se payer en bons de l'Etat, émis en vertu de l'acte de conversion de 1874, et cinquante huit piastres et vingt un sous et demi par action se paieront en argent au bureau de l'Association, No 66 rue Toulouse.

JOHN CALHOUN, caissier.

3janv—8 11 18 25—fév 1 8

St-Charles Hotel Company. — Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1883.—L'élection annuelle pour cinq directeurs de cette compagnie, aura lieu dans le Salon P de l'Hôtel St. Charles, LUNDI, 15 courant de 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

CHAS. KILSHAW, Secrétaire.

7 janv—1 sem

Banque Nationale d'Etat de la Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une réunion des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de QUATRE pour cent a été déclaré sur les profits des six derniers mois, payable, à partir du LUNDI, 8 janvier, aux actionnaires dont les noms seront inscrits dans les livres à cette date.

J. R. ROACH, Caissier

31déc—

Banque Nationale Mutuelle. — Nlle-Orléans, 30 décembre 1882.—A une assemblée du Conseil de Direction qui a eu lieu le 29 courant, un dividende de Quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

31déc—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Département de la Banque.—Nlle-Orléans, 21 décembre 1882. AVIS.—Ainsi que l'exige la loi No 98, approuvée le 23 juin 1882, avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires de cette Banque aura lieu, LUNDI, 22 janvier 1883, pour délibérer et se prononcer sur l'augmentation du capital de la dite banque, conformément à la proposition contenue dans la circulaire qui leur a été adressée le 12 du courant. Comme la loi déclare que la majorité en valeur des actionnaires actuels doive être représentée à la réunion, ceux-ci sont invités à s'y rendre ou à s'y faire représenter par procuration, au jour susdit, à midi, afin de voter sur l'augmentation projetée du capital.

JAS J. TARLETON, Caissier.

22 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1882.—A une assemblée régulière du bureau de Direction de cette compagnie, tenue le 19 décembre 1882, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable le LUNDI, 15 janvier 1883, a été déclaré sur les bénéfices des six derniers mois.

V. VALLOIS, Secrétaire.

21 déc—au 15 janv

Banque Nationale d'Etat, - Nlle-Orléans, 16 décembre 1882.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque qui devront servir pendant l'année suivante aura lieu au local de la banque, 31 et 33 rue du Camp, MARDI, 16 janvier 1883, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

T. R. ROACH, Caissier

17 déc—au 16 janv

Banque Nationale Mutuelle. — Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1882.—L'élection annuelle des Directeurs pour l'année à suivre, aura lieu à la maison de Banque, 106 rue du Canal, le MARDI, 9 janvier prochain, de 10 heures du matin à 2 de l'après-midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

12 déc—1m

Banque des Citoyens de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1883.—L'élection annuelle des directeurs de cette banque, aura lieu au local de la banque LUNDI, 5 février 1883, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

5 jan—1m D MeV

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
PHILIP ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurance contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,900 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,727,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULIUS P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire-résident.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre 1882.
7nov—1an—v.e

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17sept—

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St-Charles de Bidwell.

M. HENRY E. ABBEY annonce respectueusement le début à la Nlle Orléans de

Mme Christine Nilsson.

TROIS GRANDS CONCERTS

—LE—

Mardi Soir, 9 Janvier, à 8:15 heures.
Jeudi Soir, 11 Janvier, à 8:15 heures.
Samedi en Matinée, 13 Jan., à midi.

Mlle NILSSON sera secondée par les éminents artistes suivants:

Mlle HOPE GLENN, Contralto; M THEODORE BJORKSTEN, Ténor, et Sig. GIUSEPPE DEL PUENTE Baryton, en connection avec le MENDELSSOHN QUINTET CLUB, de Boston; Chas. E. Pratt, Pianiste.

PRIX D'ENTREE.

Entrée générale $1 et $2. Sièges réservés: $2, $3 et $3 50, suivant la location.

La vente des sièges pour une seule représentation commencera jeudi, 4 janvier, à 10 heures, au contrôle du Théâtre St-Charles. 27déc—

Dimanche, 14 janvier. — THE WORLD.

ACADEMIE DE MUSIQUE. DE BIDWELL.

Commençant Dimanche, 7 Jan. 1883.

Matinées mercredi et samedi.

LES TOURISTES,

Toujours populaires de MESTAYER,

Dans le PULLMAN PALACE CAR.

NOUVEAUX JEUX—NOUVEAUX COSTUMES—NOUVELLE MUSIQUE—TOUT CELA DANS UN PULLMAN CAR.

Que la troupe emmène avec elle.

Dimanche, 14 janvier—BAKER et FARRON.
6janv—

GRAND OPERA HOUSE.

Brooks & Norton.......Locataires et directeurs.

Une Semaine et Matinée Samedi, Commençant Lundi 8 janvier.

MR JOSEPH JEFFERSON,

ET SA COMPAGNIE.

Lundi, Mardi et Mercredi, M. Joseph Jefferson, dans le rôle de Bob Acres, dans la comédie de Sheridan, intitulée

THE RIVALS.

Jeudi, Vendredi, Samedi et Samedi en Matinée, M. Joseph Jefferson comme

RIP VAN WINKLE.

Les prix comme d'habitude. La matinée le même prix que le soir.

Dimanche, 14 janv—CHARLOTTE THOMPSON. janv9—

Grand Bal Paré et Masqué

—Donné par—

L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES FILS DE LA LOUISIANE,

A LA SALLE DE L'ARTILLERIE WASHINGTON.

Samedi, 3 Février 1883.

Prix d'Entrée.........$1 00

Les invitations de dames s'obtiendront des messieurs ci-après nommés: F. V. Ougatte, 28 rue Royale; Henri Durel, Jne, 125 rue du Canal; J. G. L. Feltz, 119 rue Royale; J. Weinfurter, coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse; E. Dufrèche, 57 rue des Champs Elysées; Paul Capdevielle, 161 rue St Charles.

Des soumissions cachetées pour l'achat de la Buvette, du Restaurant, etc., seront reçues par J. V. Ougatte, 28 rue Royale, jusqu'au 20 janvier. 7jan—1m

GRAND BAL PARE

Donné par la

SOCIETE SUISSE DE LA Nlle Orléans.

SAMEDI SOIR 13 JANVIER 1883.

A Masonic Hall,

Coin des rues St Charles et Perdido.

Billet.........Une Piastre

Comité d'Arrangements.

Consul E. HOEHN, Président.
J. EGLOFF, Chairman.
H. Blattner, H. Ernst.
A. Hashard, J. Schleinger,

Comité d'Invitations.

H. ERNST, Chairman
H. Derlaz, E. Idelh.
M. Winteler, P. Schneller.
C. Steffan, H. Jocelber.

On peut se procurer des invitations en s'adressant à un membre quelconque du comité d'invitation.

31 déc—7 12 13 jan.

JARDIN DE WENGER,

Nos 11 et 13 rue Bourbon

TOUS LES SOIRS

Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Viennoises,

Sous la direction de Mme Tampler.

Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.

Quatre chambres somptueusement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées, et sont arrangées pour l'agrément des dames visiteuses.

Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.

Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch froid seront servis à toute heure.

21sept—6m

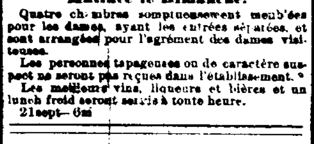

NEW ORLEANS JOCKEY CLUB

Fera courir aux environs du 20 JANVIER et continuera

Trois jours chaque semaine

jusqu'aux environs du 15 de mai. Des courses de toutes les variétés auront lieu. Toutes les communications devront être adressées au Secrétaire, Hôtel St-Charles, Nlle Orléans, Lne.

R. W. SIMMONS, Président.
W. A. ENGEMAN, Trésorier.
JAMES McGOWAN, Secrétaire.

27déc—1y

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 2, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons employé l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gendet, 183 rue Dumaine.
E. L. Tassy, M. D. C. Delery, D. M. P.
E. Martinez, Gaudevielle, D. M. P.
Ben C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Fages. Alcée Chastant, M. D.
G. Huard, D. M. P. Theo Leyton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

3 déc—6m—mar jeu dim

Est employé constamment par le public depuis plus de 20 ans. C'est la meilleure préparation qui existe pour rendre la COULEUR DE LA JEUNESSE A UNE CHEVELURE GRISE.

Elle fournit aux glandes des cheveux, sans tacher la peau, la substance et la couleur qui les entretiennent. Elle accroît et épaissit la chevelure, l'empêche de blanchir et de tomber, et PREVIENT aussi la CALVITIE.

Elle guérit les démangeaisons et les éruptions et les peaux mortes. Elle communique à la chevelure une douceur soyeuse qui en rehausse la beauté. Elle entretient la propreté de la tête.

L'Essayeur d'Etat, le chimiste du Mass. et les principaux médecins la recommandent comme une grande acquisition en médecine.

BUCKINGHAM'S DYE Pour Les

FAVORIS.

donne à la barbe une nuance BRUNE ou NOIRE, au choix. La préparation étant simple et appliquée facilement et produit une couleur fixe que l'eau n'enlève pas.

PREPARED BY R. P. HALL & CO., NASHUA, N. H. Sold by all Dealers in Medicine.

GRANDES RÉDUCTIONS

L. UTER

47.......RUE ROYALE.......47

Le plus grand et le plus riche assortiment de MIROIRS FRANÇAIS pour cheminée et TRUMEAUX du Sud, de tous genres, de toutes grandeurs, de tous prix; aussi, la collection la plus complète et la plus recherchée de GRAVURES et PHOTOGRAVURES encadrées le plus élégamment et artistiquement possible.

Assortiment immense de Stores pour fenêtres, Corniches, Bandes de Rideaux, Cadres à Portraits et à Gravures à Chromos de toutes les descriptions. Articles à l'usage d'Artistes. Moulures à portraits pour chambre, Meubles, Backing, Cordons à Portraits et Glands.

Ordres de la campagne, en gros et au détail remplis promptement, avec soin et surtout aux prix les plus modiques.

17 déc—

MAISON D. H. HOLMES

155 Canal, 14 Bourbon et 15 Dauphine.

Le plus Grand Magasin de Nouveautés du Sud.

OUVERTURE d'un immense assortiment de tissus, en tous genres, vendus à des prix qui feront sensation.

Fantaisies pour Robes et Costumes.

Soieries Couleurs de toutes les nouvelles nuances.

BROCARTS POMPADOUR.
OTTOMANS, RHADAMES,
PELUCHES, VELOURS.

Riches Passementeries pour Garnitures, Franges, Dentelles, Bandes brodées sur soie, velours et Cachemires.

Notre stock est complet, le public pourra juger de la fraîcheur et du bon marché de toutes nos marchandises. 10déc—

C. E. SARRAZIN,

Au Coin des Rues

DECATUR ET URSULINES,

Est prêt à affronter Santa Claus avec une grande variété de Cadeaux pour les Vieux et les Jeunes, en Pipes de Fantaisie et d'Ecume de Mer véritables, Bouts à Cigares et à Cigarettes, Poches à Tabac, brodées, peintes et embellies avec toutes les initiales et remplies de tabac qui ferait le Shah de Perse en accepter une d'un Sarrazin; et cela dit beaucoup.] 10 déc—2 m

GRAND DEBALLAGE

AU SALON DE

MmeC. Samson

150 - RUE DU CANAL - 150

LES

Chapeaux et Bonnets

Les meilleur marché et les plus fashionables.

Modes de la dernière nouveauté!

21 oct—6m

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

M. P. BOISSONNEAU a l'honneur d'annoncer à ses clients, ainsi qu'aux clients à venir, qu'il a transféré son magasin au No 137 de la rue du Canal, au premier, au dessus du magasin de M. Grabié.

Il vient de recevoir des premières manufactures de France et d'Angleterre un assortiment riche et varié de tout ce que la mode a produit de plus nouveau, de tout ce que porte le monde élégant.

Il n'emploie chez lui que des ouvriers de premier ordre et ses prix sont des plus modérés. 28oct—1an

[illegible]

ROBINSON,

ETABLIE EN 1865.

Plus d'un quart de siècle sur la route avec buggies, wagons et attelages.

LA plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.

Importateur et marchand de tout genre de harnachements, [illegible]. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.

Les selles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.

Fils commandés passés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparations.

Ordres exécutés le jour même de leur livraison.

JAMES M. ROBINSON, directeur.

Bureau et magasin, 246 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 13mars—1an

AVIS.

M. J. CORRIVEAU

63 Rue Royale 63

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il vient de recevoir un magnifique assortiment de chaussures pour dames, enfants et garçons. Ces chaussures remarquables par leur élégance et leur solidité proviennent des premières fabriques du Nord. Elles se vendront à des prix modiques. Dans le cas où elles auraient besoin d'être arrangées de quelque façon que ce soit, M. Corriveau se chargera du travail.

10 déc..1 m. D J.

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O.

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, couverts Alfenide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de tables, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.

16 déc—6m—DMarJ

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

NATTES

DE CHINE,

A. Brousseau's Son

17.....RUE DE CHARTRES.....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

3juin—1an

TAPIS ET TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

TAPIS

Axminster, Moquette, Velours, Bruxelles [Body Brussels et Tapestry Brussels]

Avec Bordures assorties.

Tapis de Perse et de Turquie, Rugs.

NATTES

de COCO, de ROTIN et de CANTON.

L'attention spéciale est appelée sur nos Rideaux de dentelles Antique, Guipure et Appliquée.

STORES DE FENETRES

de Hollande, OPAQUES et TRANSPARENTS.

Articles à rideaux, Franges, Gimpe.

26 oct—1an—dim,mar,jeu

BARBIER & THOUROT

Successeurs de S. FOURNIER,

Horlogers, Bijoutiers et Opticiens

60.........RUE ROYALE.........60

Entre Bienville et Conti, N. O.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont en mains un joli choix de Montres en or, argent et nickel; une grande variété de Bijoux, Pendules, etc; un assortiment de Lunettes, Pince-nez et Lorgnettes d'opéra.

Les réparations sont toujours comme par le passé, faites avec le plus grand soin.

Le tout pleinement garanti et à des prix excessivement réduits.

19 nov—1m..dim mar.jeu

Tonnellerie, Barils à Sucre

John T. More Jr & Cie,

Agents de Marshfield Steele,

Springfield, Ohio.

FABRICANTS de matériaux de barils à sucre garantis comme étant les meilleurs. A vendre aux prix les plus réduits en quantités à la convenance des acheteurs. Douves, cercles, clous extra, en magasin.

37 et 39 rue Tchoupitoulas,

4 jan—1mMeVD Nlle-Orléans, Lne.

HENRI CLOSTERMANN,

ANCIEN résident de la Nlle Orléans, informe les négociants et ses amis qu'il réside actuellement à

Paris, 31 rue des Jeuneurs,

et qu'il se charge d'achats de toutes marchandises, moyennant une commission raisonnable.

17 déc—3m dim jeu

198 Rue Gravier—Nouvelle Orléans, 31 décembre 1882—Nous désirons donner ici avis que nous avons formé une société sous la raison Ross, Keen & Cie., dans le but de faire les affaires de courtage de navires et d'arrimage.

WM P. ROSS, de l'ancienne maison Forstall, Ross & Clayton.
ALFRED KEEN,
JOSIAH MERROW, } de l'ancienne
CHAS. K. LINCOLN, } maison Alfred Keen & Cie., arrimeurs.
JOHN O. B. ROSS.

M. Robert Oriels sera chargé du département des chargements.

31 déc—10f.

La société existant entre MM. FORSTALL, ROSS & CLAYTON est, ce jour, dissoute par limitation en vertu du contrat de société

Les fils de M. EDM. J. FORSTALL et M. T. ADAM CLAYTON sont chargés de la liquidation des affaires de la dite société.

Les fils de M. EDM. J. FORSTALL,
WM. P. ROSS,
T. ADAM CLAYTON.

Ce 31 décembre 1882.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1882.

Les soussignés continueront, sous la raison sociale

FORSTALL, CLAYTON & CIE.,

les affaires en général d'agence de navires et de bateaux à vapeur ainsi que celle de courtage.

Bureau: 173 rue de la Commune.

Les fils de M. EDM. J. FORSTALL,
T. ADAM CLAYTON.

31déc—10f

Nous avons fait de nombreuses annonces à la Nlle-Orléans, du CHARBON que nous fournissons, et certainement, nous n'avons rien avancé que nous ne puissions prouver. Nous n'avons rien dit qui ne soit rigoureusement vrai. Nous affirmons que notre charbon d'Hélène et de Montevallo comme charbon de cheminée est bien supérieur sous tous les rapports à celui de Pittsburg; il n'a pas d'odeur, il n'éclate pas, il brûle jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres; il dure plus longtemps et donne plus de chaleur que le Pittsburg, si l'on ne tisonne pas trop souvent.

Si vous n'avez pas encore fait usage de ce charbon essayez-en, et s'il ne répond pas à ce que nous promettons, revenez à notre bureau, et nous vous rendrons votre argent. On ne peut faire une proposition plus avantageuse, essayez-en.

A. C. DANNER & CIE,

54 rue Carondelet,

Dépôt du chemin de fer Pontchartrain, coin des rues Victoire et Champs-Elysées.

5 déc—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Angerous, Mme Vve
Arret, Vincent
Augustin, Justin Mme
Abadie, Cécile Barbé M
Bernard, Les époux
Babins, Auguste Charles M
Boudes, Jean Baptiste M
Bourin, Jacques M
Cambère ou Coubert, François M
Cardeilhac, Ste Clément M
David, Paulin
Degiez, Eugène
Duron, Luc
Désiré, Isidore
Durec
Dupont, Pierre Benjamin M
Desbarallla, Jn Armand
Estracié, Jn Marie
François, Alexandre
Favier, Antoine
Jarollon, Lasen
Fleites, Pierre-Gabriel
Fageret, Félix, Martial
Forstall, none
Grelaud, Dme Vve
Gensil, Victor-Roland
Glairon, Eugène François
Haas, Charles
Iffrick, famille
Laplarre, Jean-Henri
Lemasnar, Emile
Lamourenne, Jean
Lassorre, Jules
Lacosse, Jean
Ollier, Jacques
Mathis, Jean
Merrojan, Guillaume
Mascelin, Jules-Marius
Pagest, Antoine
Pougy, Louis
Rigaud, Marie, Vve Petit
Rives, Xavier
Roigé
Rouhaud, Hippolyte Jean
Royer, Arthur
Roigé, Jean dit Cadet
Sarrat, Dme Vve
Teujan, Timothée
Van-Eys, Antoine
Zurbach, Abel

Le Consul Général de France,

VICOMTE PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 2 janvier 1883.

[illegible]

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui aie un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE B.

DE LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 13 Février 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit 6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ces annonces.

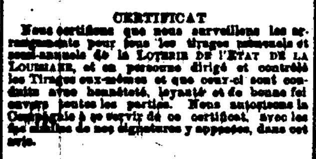

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Citizens' Bank of Louisiana vs Eugène F. Hiéton et Nicholas W. Casey, receveur, etc., actuellement possesseur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6711—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 février 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro quatre dans l'îlet borné par les rues Levée, Quartier, Chartres et Esplanade, sur un plan dressé par F. A. Rothhaas, en date du 4 avril 1830, déposé comme numéro trente-cinq dans le livre de plans en l'étude de F. Grima, notaire. Le dit lot mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de soixante-dix-sept pieds sept pouces six lignes sur un côté et soixante dix-sept pieds huit pouces et quatre lignes sur l'autre côté.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent.

Ensemble avec cent dix actions, maintenant réduites à cent trois actions de fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Termes et Conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent vingt piastres ($220), échéant le premier jour de janvier 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste comptant. L'acquéreur assumera les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire par Nicholas Hosy, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé pardevant Théodore Seghers, anciennement notaire en cette ville, le 21 mars 1839 et avec l'acte de vente du shérif.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

10 janv—10, 17, 24, 31—7, 10fév.

Henry Frellsen vs William Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 13 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, située dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Short et Hampton et l'Avenue St-Charles, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, désigné par la lettre A et mesurant trente-et-un pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, désigné par la lettre B sur un plan dressé par E. Pilié, le 25 mai 1861, et mesurant trente-et-un pieds de face à l'Avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt cinq pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de Fanny Anderson, femme de James M. Dowling, conformément à un acte passé par devant John J. Barnett, notaire, le 18 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° Au comptant—un montant suffisant pour payer la réclamation du demandeur, représentée par un billet maintenant dû de cinq cents piastres ($500), en date du 18 octobre 1881, payable un an après date, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date et cinq pour cent sur le montant du principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocat, et tous les frais de ces procédures et de la vente de la dite propriété et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet tiré par le défendeur et par lui endossé pour cinq cents piastres, en date du 18 octobre 1881, et payable à deux ans après la date, et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la date jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant John J. Barnett, notaire, le 18 octobre 1881.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

13 déc— 3 20 27—3 10 13 janv

Viennent d'être déballés pour les

JOURS DE FETE

CHEZ

GODCHAUX

61, 63 et 65 rue du Canal,

Vêtements et Articles de Toilette

pour Hommes, Jeunes gens et Enfants.

Nous offrirons en vente la semaine prochaine, un assortiment immense de

Nouveautés pour les Fêtes,

CRAVATES, MOUCHOIRS DE SOIE, NOUVEAUX GENRES et DESSINS, CHEMISES, COLS, POIGNETS, BRETELLES, BOUTONS DE MANCHE, EPINGLETTES, ETC. ETC.

En outre, nous exhiberons les plus jolies

ROBES DE CHAMBRE

des dernières façons et couleurs.

Nous avons le plus vaste et le meilleur assortiment de PARDESSUS, d'ULSTERS et de

VÊTEMENTS REVERSIBLES

qui soit en ville.

Les commandes des campagnes sont sollicitées.

Des échantillons et des indications pour se prendre les mesures seront envoyés gratuitement, si demande en est faite.

Les dames achetant des marchandises pour une somme de $2 recevront un fort joli chromo de Mme Langtry. 10déc—

A. CANONGE

Ex-surintendant des Ecoles Publiques

et possédant une grande expérience en matière d'enseignement, offre aux chefs de maisons d'éducation et au public en général, ses services comme professeur de Langues anciennes et modernes, de mathématiques, etc.

Adresser ainsi les communications:

A. CANONGE,

13 déc—PP 162 rue Bienville.

Nouvelles Marchandises d'Hiver,

Comprenant,

Satins, Soieries, Velours, Peluches, Etoffes à draps brodées, de diverses maisons.

Costumes Flanelle, Mohairs, etc.

Aussi, un vaste assortiment de Bonneterie nouvelle, Dentelles, Cols dentelle, Collerettes, Fichus, Boutons, Garnitures, etc.

—Aussi—

Manteaux, Costumes, Dolmans

et un assortiment choisi de

Lingerie de Dessous

pour dames et demoiselles.

Robes et Vêtements d'Enfants.

L'attention spéciale est appelée sur notre collection vaste et choisie de

TAPIS

réunissant tous les genres et de tous les prix

—Aussi—

Rugs, (devants de cheminée) Nattes, Stores de fenêtres, Corniches, Rideaux de dentelle, Toiles-Cirées de Planchers, Nattes de Chine, simples et de fantaisie.

LE TOUT AUX PRIX LES PLUS REDUITS

N. B.—Echantillons envoyés sur application.

B. & W. CRONER,

141 rue du Canal,

3 déc—3 mois Coin Bourbon.

LA NOUVELLE REVUE,

"La Démocratie Croyante."

CETTE publication bi-mensuelle, annoncée pendant quelque temps, a lancé son premier Numéro le 16 Décembre 1882. On en trouvera des exemplaires aux endroits suivants:

MM. Lafargue et Brierre, coin Royale et Orléans.
—Imprimerie François Philippe, Chartres 66.
—Cabinet de lecture de M. Fournier, rue Royale, entre St Pierre et Toulouse.
—Librairie Française H. Billard, coin Chartres et Bienville.
—Chez le Gardien de l'Archevêché.
—G. Ellis, dépôt de publications, Vieille Levée, entre Douane et Canal.
—M. Bourgeois, dépôt de publications rue St Pierre, près la rue Marais.
—Magasin de tabac de E. L. Bellouguet, 165, Remparts, près Ste Anne.
—Table de journaux et autres publications, de M. Heros, coin Douane et Bourbon.
—P. F. Gogarty, Librairie et dépôt de publications religieuses, 151 rue du Camp, en face de l'Eglise St Patrick.

Mon Bureau est au No 66 de la rue de Chartres, au premier, Imprimerie F. Philippe.

Abonnement: Un an, $3; l'exemplaire, 10 cts.

L'Editeur, CH. TESTUT.

16 déc—

Banque Nationale d'Etat De la Nouvelle-Orléans.

Etat de situation semestriel Au 30 décembre 1882.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,127,544 40
Bons des Etats-Unis		375,000 00
Autres bons et actions		362,245 58
Biens immobiliers		83,912 99
Autres valeurs—comptant		1,018 10
Cinq pour cent fonds de rachat		16,875 00
Prêts sur demande	$ 576,253 32	
Echange	555,402 1	
Espèces	611,545 5	
Chèques sur d'autres banques	290,487 07—$2,033,688	13
		$4,000,864 50

PASSIF.

Capital		$ 425,000 00
Surplus		350,000 00
Circulation		337,500 00
Dividende non payé		12,662 95
Profits indivis		61,749 79
Dépôts de banques et de banquiers		221,388 78
Dépôts individuels:		
Bureau principal	$1,658,418 57	
Succursale	1,023,701 18—$2,682,120	65
		$4,000,864 50

SAM. H. KENNEDY, Président.
PIERRE LANAUX, Vice-Président.
T. R. ROACH, Caissier.

31 déc—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

P. S. Wiltz, Administrateur, vs. Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7072—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 23 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C compris entre les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, désigné par le numéro Trois, sur un plan dressé par A. Castaing, voyer, le 2me jour de février 1854, lequel plan porte le numéro vingt-quatre dans le livre des plans numéro cinq, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt-et-un pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp, défenderesse, dans cette affaire, par achat de Laurent Beilson par acte passé pardevant A. Ducatel, notaire en cette ville, le 4 août 1854.

2° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville étant formée par la totalité du lot numéro dix-huit dans l'îlet numéro sept, qui est borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et Dorgenois, conformément à un plan de C. A. de Armas, en date du 20 décembre 1853, déposé en l'étude de O. de Armas, notaire en cette ville, dans un livre de plans numéro quatre. Laquelle portion de terre mesure trente quatre pieds sept pouces de face à la rue Broad sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par Mme C. J. Camp défenderesse dans cette affaire, de Mme A. Lafargue, par acte passé pardevant P. C. Cuvillier notaire en cette ville le 29 avril 1874.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Dorgenois et Lapeyrouse, le dit lot de terre est désigné par le numéro six sur un plan dressé par Pilié et Murray le 23 avril 1870 et annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 23 avril 1870 et mesure vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Rocheblave, cent trente un pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté qui la divise des lots cinq et sept, cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur la ligne du côté opposé, puis six sept pieds six pouces et quatre lignes sur un angle droit sur une ligne qui s'étend vers la rue Onzaga, puis quatre pieds un pouce et deux lignes sur une ligne perpendiculaire, et s'étendant vers la rue Dorgenois, et, finalement, onze pieds huit pouces et quatre lignes sur une ligne perpendiculaire à la rue Onzaga.

Etant la même propriété acquise par la dite Mme C J. Camp, défenderesse dans cette affaire, de N R. Blackwell, par acte passé pardevant Andrew Hero, notaire en cette ville, le 24 août 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 déc—22 29 janv 5 12 19 23

P. S. Wiltz, administrateur, vs Mme et Mr. C. J. Camp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7079—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville MARDI, le 30 janvier 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg Ste Marie dans l'îlet C, qui est borné par les rues Gravier, Bolivar, Perdido et Bertrand, et désigné comme lot numéro quatre, sur un plan de L. Bringier, voyer général, le 21 avril 1839 et déposé en l'étude de D. L. McGay, anciennement notaire, le dit lot mesure trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent vingt et un pieds entre lignes parallèles, au pied américain.

Acquis par Mr. C. J. Camp, défendeur, par achat de François Croy, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 19 juin 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29déc—janv 5 12 19 26 30

Dans l'affaire de la tutelle des mineurs Paul, Sidney, Angèle, Cécile et Berthe Rodrigue.

COUR DU VINGTIEME DISTRICT JUDICIAIRE de l'Etat de la Louisiane pour la paroisse Ascension, No 1270—En vertu d'une commission en date du 15 décembre 1882 et conformément à un ordre de vente rendu par la dite Cour, à moi adressé par l'Honorable Cour du Vingtième District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane pour la Paroisse Ascension dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 27 janvier 1883, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Lopez ou Troisième, Washington et Gayoso ou Quatrième désigné par le numéro six sur un plan dressé par D. E. Seghers, le 4 avril 1874 et déposé au bureau de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville comme plan numéro Quatre vingt Dix, le dit lot mesurant suivant mesure américaine, à savoir: trente trois pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Esplanade, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de large dans le fond, cent quarante six pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq et cent quarante sept pieds six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro sept.

2° Un autre lot de terre situé dans le même District et îlet, désigné par le numéro sept sur le dit plan, le lot mesure au pied américain, comme suit, à savoir: trente trois pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Esplanade trente un pieds onze pouces et cinq lignes de largeur dans le fond, sur quatre vingt dix sept pieds six lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro six et sept pieds huit pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du numéro huit.

3° Un autre lot de terre, situé dans le même district et îlet désigné par le numéro douze sur le susdit plan, le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face sur la rue Lopez ou la rue Troisième, cent vingt-sept pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lopez ou Troisième, Gayoso ou Quatrième, Esplanade et Washington, en toute portion ou morceau de terre devant être pris du fond du lot désigné par le numéro onze sur un plan fait par D. E. Seghers, déposé en l'étude de E. A. Bienvenu, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro quatre vingt-dix, la dite portion ou morceau de terre mesure trente pieds sur la ligne parallèle à la rue Lopez et qui le divise de l'autre portion du dit numéro onze et un pieds onze pouces et cinq lignes sur la ligne qui la sépare du lot numéro sept, trente pieds sur la ligne qui la sépare du numéro douze et trente pieds sur la ligne qui le sépare du lot numéro six.

Termes et conditions—En bloc et pour du comptant pour un tiers du prix d'adjudication et le reste du prix payable à un et deux ans de date de la vente, les portions à crédit devant être représentées par des billets de l'acquéreur, payables respectivement à un et deux ans de date de la vente avec huit pour cent d'intérêt par an sur chaque billet du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, le paiement des billets ainsi que l'intérêt devant être garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de "non aliénando." l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant le notaire qu'on pourra désigner. L'acquéreur s'obligera en outre à assurer les dites propriétés contre le feu pour un montant égal aux billets et les intérêts, et de transférer les polices au tuteur des enfants mineurs dans cette affaire, et dans le cas où il manquerait de le faire leur tuteur aura le droit d'assurer aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur s'engagera en outre à payer cinq pour cent sur le montant des dits billets et intérêt, pour honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait instituer un procès pour le recouvrement d'une partie ou de la totalité des billets et payer tous les frais de paiement des dites obligations de l'acquéreur, d'assurances, et de payer le dit montant pour honoraires d'avocat, et pour payer les frais et débours de tou. les sommes qui auraient pu être déboursées par le tuteur des mineurs pour assurance sur les propriétés, devra être garanti par hypothèque spéciale.

THOMAS DUFFY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27déc—27 janv 2 9 16 23 27

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—A TOUS CEUX QUE CELA CONCERNE, SALUT:

ATTENDU que Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad a acheté à une vente publique, faite par Nicholas J. Rosy, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le 27e jour de mai 1882, en vertu d'un décret rendu par cette Cour, Division A, portant la date du 21 avril 1882, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Marie Ellison veuve de William P. Ellison, No 5729, du docket de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou annonce, conformément aux sections 2370, 2371, 2372 et 2373 de la loi No 95, approuvée le 16 mars 1870, et connue communément comme les Statuts Révisés de la Louisiane.

Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

A la vente susdite de la propriété ci après décrite, Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad en est devenue l'acquéreur au prix de trois mille sept cent soixante-quinze piastres ($3,775).

Description de la propriété telle qu'elle apparaît de l'acte de vente d'Alexis Robert, de cette ville, agissant en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Mme Marie Henriette Elmes, veuve de feu William Perine Ellison, à ladite Mme Norma Penn, femme de Charles A. Conrad, passé pardevant William Joseph Castell, notaire, le 17e jour de juin 1882.

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Mary, St Andrew, Prytania et St Charles, désigné par le No 2 sur un plan dressé par H. Moellhausen, en date du 1er décembre 1846, et déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-sept pieds onze pouces trois lignes de face à la rue Ste Marie, le même nombre de pieds en largeur dans le fond, sur cent dix pieds onze pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 1, et cent neuf pieds deux pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3. Ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent (désignés sous le No 316 rue St Mary), et tous les droits, passages et servitudes en dépendant.

Nlle Orléans, 15 décembre 1882.

A. L. TISSOT, Juge.

LOUIS A. RICHARDS, Député Greffier.

17déc—17,20,27,3,9,16

JUNIUS HART,

191 Rue du Canal.

LOTERIE GRATUITE D'UN PIANO "Muller", d'un Piano Grovesteen & Fuller, d'un Orgue de salon, d'un Violon, d'une Boîte à Musique et d'une Guitare. Il sera donné gratuitement un billet de cette loterie à toute personne achetant pour une piastre de musique en feuilles. Demandez à voir la liste des morceaux anciens et nouveaux en vente. 19 mars—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

185 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO., encanteurs, il sera vendu VENDREDI 12 janv. 1882 à 11 heures du matin à leur salle d'encan No 35 rue de Chartres, coin Douane et Bienville

200 caisses bottes, souliers et brodequins,

185 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

Comprenant un bel assortiment convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente 12 janv

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Francisco Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7479—Division — Attendu que Mme veuve Mary Pippo a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francisco Pippo, son mari décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

7 janv—7 11 16

Succession de Mme Robert Saunders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6769. Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK Greffier.

7 janv—7,11 16

Succession de Robert Saunders.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6769—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Révérend George Brady exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 janv—10 14 19

Succession de Louis Muh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 7,037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 janv—10 14 19

Succession de Thomas McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christopher Connell exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 jan—9 13 18

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 7338.

Paulus Wunder vs. ses créanciers.

Aux créanciers de Paulus Wunder et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Fred Adolph, un notaire le 29me jour de janvier 1883, à 11 heures A M

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus juges de ladite Cour.

Nlle Orléans 21 décembre 1882.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

22 déc—22, 11 28 janv

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7478.

John G. Ryan vs. ses créanciers.

Aux créanciers de John G. Ryan et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de W. J. Castell, Esq., un notaire le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin afin de procéder en considération un acte et faire une application pour un répit.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 6me jour de janvier 1883.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

10 jan—10 17 24 31—7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 7459.

Henry Tiemann vs ses créanciers.

Aux créanciers de Henry Tiemann et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Frederick Adolph, Esq. un notaire, le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus Juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, 3me jour de janvier 1883.

JNO T. FITZGERALD, Député Greffier.

4 janv—4 23—7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 7,422.

Seligman & Bro. versus leurs créanciers.

Aux créanciers de Seligman & Bro., et à toutes autres personnes intéressées.

Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Omer Villeré Esq. un notaire, le 7ème jour de février 1883, à 11 heures du matin.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite Cour.

Nlle-Orléans, ce 2eme jour de janvier 1883

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 janv—3 17—1er fév

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE SIXIEME JOUR DE FEVRIER 1883.

connu comme le grand jour de notre fête, à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui pourront désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de nos fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes, que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et du commerce; que la fusion des intérêts et l'échange des sympathies entre notre Etat et les pays voisins s'opèrent au moyen des chemins de fer terminés et en cours d'achèvement. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Tout en rendant justice aux anciennes sociétés qui ont jusqu'à présent organisé de si brillants festivals et coopéré dans une si large mesure aux réjouissances publiques du Carnaval, nous croyons devoir féliciter nos nouveaux amis, les Chevaliers de Protée, pour le goût dont ils ont fait preuve à l'occasion de leur première sortie l'année dernière, et qui leur assigne une place distinguée parmi nos sociétés mystiques.

VII. En outre des CORTEGES DE JOUR ET DE NUIT, SPLENDIDES ET D'UNE MAGNIFICENCE SANS PAREILLE, destinés, comme de coutume, à célébrer notre CARNAVAL, nous sommes heureux d'apprendre que les corps militaires de Notre Royaume dont la loyauté nous est connue et qui devancent toujours nos désirs, ont organisé un GRAND CONCOURS ROYAL et y déploieront leur habileté accoutumée. Le Tournoi auquel prendront part des corps militaires du dehors sera de tout point digne de notre illustre ma[illegible]

Dieu Protège le Roi.

Donné sous notre signature munie du sceau royal, dans notre Palais des Tours d'Or, en notre ville d'Atlantis, ce 25e jour d'octobre 1882, et le mil-onzième année de notre règne.

Par le Roi lui-même:

REX.

Contresigné: BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 23 novembre 1882.

Toutes communications officielles devront être adressées à

BATHURST,

Tiroir de la Poste 122, Nlle Orléans, Lne.

24nov—10f et 2f par sem jusq 6 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

PRUNES, PRUNES, PRUNES.

PAR D. E. MORPHY encanteur.—Il sera vendu SAMEDI le 13 janvier 1883 à 11 heures et demie du matin au magasin No 80 rue Magazine pour le compte de qui il appartient—

75 caisses prunes.

Conditions comptant 12 jan—

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin rue Peters près Poydras.

Bouilloires, Machines, Pompes, Arbres de Couche, etc.

Machines et Ustensiles d'une Boulangerie à vapeur.

Actions, Comptes, Comptes Ouverts, etc.

Vente pour opérer un partage et un règlement de l'ancienne société de

Margaret Haughery & Cie.

Bernard Klotz vs. Charles Murrendy et Nicholas Burke, Exécuteurs testamentaires, Etc.

No 6551—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 13 janvier 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en cette ville, de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 novembre 1882, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement New Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, mesurant 21 pieds 7 pouces de face à la rue Peters anciennement Nouvelle Levée, 21 pieds 2 pouces de face à la rue Commerce sur 132 pieds de profondeur sur la ligne de côté sur la rue Lafayette et 130 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, conformément à un plan dressé par F. N. Tourné, le 7 avril 1855 et déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, anciennement notaire en cette ville. Les améliorations sur ledit terrain comprennent un magasin en briques à trois étages désigné par le No 72 de la rue Peters.

2° Un autre certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans le susdit îlet, borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle-Levée, Commerce, Poydras et Lafayette, composé de deux lots désignés par les Nos 11 et 12, et mesurant au pied américain 21 pieds 7 pouces de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 21 pieds 1 pouce de face à la rue Commerce sur une profondeur s'étendant d'une rue à l'autre de 130 pieds 4 pouces sur la ligne de côté sur la rue Lafayette et 128 pieds 8 pouces sur la ligne de côté sur la rue Poydras, conformément à un plan dressé par C A De Armas, Ingénieur Civil, en date du 5 mars 1861 et déposé comme plan No 21 du livre de plans No 7, en l'étude de A Ducatel, Notaire, en cette ville. Les améliorations sur le dit lot comprennent un magasin en briques à trois étages, désigné par le No 70 rue Peters.

3° Cinq actions dans la La Joya Mining Company.

4. Un nombre de comptes ouverts et de comptes de l'ancienne raison sociale de Margaret Haughery & Cie, d'après une liste détaillée entre les mains de l'encanteur pour référence, laquelle liste sera également montrée au lieu et à l'heure de la vente.

Termes et conditions de la vente—Pour les actions et les comptes, comptant sur les lieux; pour la propriété foncière un tiers comptant, le reste à un crédit de un à deux ans, du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanties par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de garantie, y inclus l'assurance et le transfert des polices, et la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1883, et devront faire un dépôt au moment de la vente de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

—Et—

Le même jour, à 2 heures, sur les lieux ci-dessus décrits connus comme la Margaret's Steam Bakery, Nos 70 à 78 rue Peters, entre celles Poydras et Lafayette, il sera vendu à l'encan les effets mobiliers et ci-dessous décrits.

Un élévateur Reedy sur les lieux, No 72 rue South Peters, un élévateur Reedy, sur les lieux, No 76 South Peters St, deux chaudières cylindriques, deux grilles avec accessoires, un lot de fourneaux, deux jeux de [illegible], une machine à vapeur, 1 pompe Woodward, 1 pompe Blake, 1 pièce bande de caoutchouc, 2 vis, un lot d'outils, 1 machine à couper, 1 petite bouilloire tubulaire, 1 arbre de couche avec poulies, 2 jeux de poulies, cuve, 13 roues, 2 pierres à filtrer, une machine Roth & McMahon à écorcer, une machine Panner, J. W. Rogers 1 [illegible] Roth McMahon & Co. 1 machine à mêler Roth McMahon & Co. 1 machine à mêler le levain de Roth McMahon & Co, 1 pétrain, 1 mixer perfectionné, 2 brakes No 5, 1 coupeur à biscuit, 1 coupeur à biscuit, 1 coupeuse No 2 pour biscuits légers, 1 coupeuse de Crackell, 1 coupeuse à [illegible], 1 couteuse alphabet, un lot de chandelières en tôle, 1 lot de vanneuses, arbres de couches avec poulies, un réservoir à huile, 1 balance de comptoir, 1 grande balance à plateforme No 12 un grand pupitre, 1 coffre fort en fer, et d'autres effets mobiliers.

Conditions—Pour les machines, ustensiles et effets mobiliers comptant sur les lieux.

12 déc—12 22 30—janv 3,5,7,12,13

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$261,970 34	
Risques maritimes	27,993 33	
Risques de rivière	18,567 02	
Total des primes	$308,530 69	
Moins primes non acquises	76,547 00	
Primes nettes, 31 mai 1882	$231,983 69	
Pertes payées		
Sur risques de feu	$63,902 09	
Sur risques maritimes	7,711 06	
Sur risques de rivières	7,893 06	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	13,136 79	
Réassurances et primes remboursées	19,108 16	
		$111,036 10
		$120,947 5
Moins jugements payés sur toutes réclamations		19,436 76
Profit		$101,510 79

Compagnie possède l'actif suivant:

Propriétés foncières	$252,676 17
1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47.	67,734 60
Actions de banques, chemins de fer et autres actions	66,285 67
Billets garantis par hypothèque et nantissement	151,761 27
Billets à recevoir	64,179 58
Primes en voie de collection	32,652 07
Actions d'assurance	1,950 00
Actions du Vallette Dry Dock Co.	10,400 0
Actions du Levee Ste Cotton Press	1,690 00
Jugement sur billets hypothécaires	4,335 00
Argent en caisse	51,542 54
	$705,187

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, } Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. }

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY, CHAS. LAFFITTE,
JOHN GEDDES, D. A. CHAFFRAIX,
W. TAYLOR.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849) —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT..$500,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN........Président.
CHAS. H. DOLSEN......Vice-Président.
CHAS. E. RICE........Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, S. Hernsheim,
George W. Sentell, Edward Nalle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Newman, Louis Prados,
U. Marinoni, Harry L. Finch,
Lucien Delery, A. H. Seward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, H. D. Wallace,
John Calder, R. F. Bachman,
S. C. Conlon, Wm Gariz,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. R. Lyman. C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

15—juillan vés

L'Abeille de
C. E. KE
G. P. MA
JOSE
Le Dr
INSTI
COLLEG
CADEAUX
Belles
LUNETTES
Beaux Instr
E. CL
A. Carrie
MaraisStr
H. F. S
PELICAN ST
EUGE
FEUIL
Mères
CATULL